

---

## **Quand demander une radiographie devant un traumatisme fermé du genou ?**

Un des premiers Bibliomed avait été consacré à l'évaluation du référentiel d'aide à la décision d'Ottawa sur les indications de radiographie dans les traumatismes de la cheville<sup>1</sup>. Un article récent du JAMA<sup>2</sup> vient de rapporter une évaluation identique pour le genou.

Les auteurs ont évalué un référentiel simple: une radiographie du genou est nécessaire quand le patient ayant eu un traumatisme récent du genou présente une ou plusieurs des conditions suivantes:

- âge de 55 ans ou plus
- sensibilité (tenderness) de la tête du péroné
- sensibilité isolée de la rotule
- incapacité de fléchir à 90°
- impossibilité de supporter le poids du corps immédiatement et au service d'urgence (impossibilité de transférer le poids deux fois sur chaque membre sans boiter)

L'étude a concerné 1096 patients successifs, âgés de plus de 18 ans, admis au service d'urgence de deux hôpitaux. Parmi ceux-ci, il a été décelé 63 fractures cliniquement importantes (définies comme un fragment osseux d'au moins 5mm de large, ou tout fragment osseux, quelle soit sa taille s'il y a des signes de rupture tendineuse ou ligamentaire), et 5 fractures cliniquement non importantes (ne nécessitant pas de traitement). L'application des règles n'a méconnu aucune fracture cliniquement importante. La sensibilité pour la décision a donc été de 100%. Il faut signaler que 3 des 5 fractures cliniquement non importantes ont été méconnues, mais cela n'avait pas

de conséquence sur la décision clinique. 522 patients sans fracture avaient un des signes cliniques, ce qui montre que la spécificité est faible (49%) et la valeur prédictive positive de 11%. Cependant l'application du référentiel a diminué de 28% le nombre de radiographies.

L'évaluation de l'applicabilité du référentiel a montré une facilité d'utilisation et une bonne reproductibilité inter-observateurs. Un essai de modification du référentiel pour améliorer la spécificité (en limitant par exemple la flexion de la jambe sur la cuisse de 60° au lieu de 90°) diminuait la sensibilité de façon inacceptable, en ignorant 5 fractures cliniquement importantes.

Les auteurs précisent que le référentiel n'a pas été validé avant 18 ans, et ne peut être appliqué dans les états d'ivresse ou d'autres toxicomanies, dans les traumatismes multiples. Il doit s'accompagner de recommandations écrites de consulter en cas de persistance de douleur ou de difficultés à la marche persistante dans les 5 à 7 jours. Ils souhaitent une étude complémentaire dans un essai pour mieux chiffrer la réduction du nombre de radiographies.

Cet article nous a paru intéressant non seulement par son contenu, sur un thème quotidien mais aussi par sa méthodologie, sur l'évaluation d'un référentiel d'aide à la décision.

Rappel du référentiel des traumatismes de la cheville:

• des radiographies de la cheville ne sont nécessaires que s'il existe une douleur de la zone malléolaire accompagnée de signes suivants:

-douleur à la pression osseuse du bord postérieur ou de la pointe de la malléole externe (du péroné)

-ou douleur du bord postérieur ou de la pointe de la malléole interne (du tibia)

-ou appui impossible immédiatement après le traumatisme et dans le service des urgences (moins de 4 pas avec appui)

• des radiographies du pied ne sont nécessaires que s'il existe une douleur du cou de pied accompagnée de signes suivants:

-douleur à la pression osseuse de la base du 5<sup>e</sup> métatarsien

-ou douleur de l'os naviculaire

-ou appui impossible immédiatement après le traumatisme et dans le service des urgences (moins de 4 pas avec appui)

1 - Mise en application des règles d'Ottawa sur les traumatismes fermés du pied et de la cheville. JAMA(Fr) 1994, 19, 284, 29-32

2 - STIELL IG et al. Prospective validation of a decision rule for the use of radiography in acute knee injuries. JAMA, 1996, 275, 8, 611-615

*Numéro 59 du 24 avril 1997*

Le 1 mai, étant le jour de la fête du travail, vous ne recevrez pas votre lecture préférée, mais Bibliomed paraîtra le 8 mai.

**Ce journal faxé est diffusé exclusivement aux adhérents du Centre de Documentation de l'UNAFORMEC.  
Cette diffusion n'est possible que grâce à votre participation financière.**

**Les articles cités peuvent être fournis (contre paiement des frais de reproduction et d'envoi)**